

COMMUNIQUE

Revendiquer l'égalité salariale le 7 novembre à 16h34

Selon l'observatoire des inégalités, les écarts salariaux inexpliqués entre les femmes et les hommes et relevant d'une discrimination pure s'élèvent à environ 11%.

Des collectifs féministes ont ainsi calculé qu'à partir d'aujourd'hui 7 novembre à 16h34, les femmes françaises travailleront "bénévolement" jusqu'à la fin de l'année. En effet, les 38,2 jours ouvrés restant représentent la différence de salaire entre les femmes et les hommes.

Ces collectifs appellent à multiplier les événements et manifestations pour faire de l'inégalité salariale une problématique politique centrale.

Pour Force Ouvrière, l'égalité est un principe républicain qui doit être respecté et appliqué. C'est la raison pour laquelle le 3 novembre dernier, Force Ouvrière organisait une fois de plus une journée d'information et de débat avec ses référent.e.s égalité.

Pour Force Ouvrière, il ne peut y avoir d'égalité salariale qu'en luttant contre toutes les causes d'inégalités. Cela signifie que les discriminations doivent être combattues et que les mesures d'austérité doivent cesser, ce qui commence par une augmentation des salaires pour toutes et tous.

Agir, femmes et hommes, ensemble, pour ne pas subir !

Paris, le 7 novembre 2016

Contact : Anne BALTAZAR, secrétaire confédérale

☎ : 01.40.52.86.00

✉ : anne.baltazar@force-ouvriere.fr